



Le 17 septembre 2013

Fédération Européenne des Prêtres Catholiques Mariés
www.pretresmaries.eu/

Communiqué de Presse

Une petite phrase de l'archevêque Pietro Parolin, nouveau secrétaire d'état du Vatican, a provoqué ces derniers jours un émoi médiatique et une quantité de commentaires auxquels nous ne nous attendions pas... : « *Non, le célibat des prêtres n'est pas un dogme de l'Église et il peut être discuté parce que c'est une tradition ecclésiastique.* »

Dans tous les pays, de nombreux prêtres mariés ont été immédiatement et abondamment sollicités par les médias. Au nom des groupes de prêtres mariés qui composent la Fédération Européenne, nous tenons à exprimer les réactions suivantes.

1. Nous sommes évidemment heureux de la déclaration de l'archevêque Parolin. Nous le remercions d'officialiser, en quelque sorte, l'ouverture d'un débat qui existe depuis longtemps à la base mais qui était systématiquement refusé au niveau des autorités de l'Église catholique. Nous supposons aussi que ces déclarations récentes de l'archevêque représentent la position du pape lui-même.
2. Il y aurait beaucoup à dire concernant l'opportunité de la réouverture de ce débat : la gestion des ministères par l'Église catholique manifeste clairement de nombreuses incohérences depuis des dizaines d'années, tant en ce qui concerne le retour à l'état laïc des prêtres qui se marient, que les abus sexuels impunis de tant de membres du clergé, et aussi l'accueil de prêtres mariés transfuges, anglicans ou protestants, à qui l'on a offert cette « prime à la conversion ». Il est grand temps de remettre à plat toutes ces questions, sans oublier celle de l'accès des femmes à l'ordination.
3. Nous sommes bien convaincus que la levée de l'obligation du célibat pour les prêtres ne sera pas « la » solution à la pénurie de prêtres ordonnés, mais qu'elle constitue un préalable pour poser une question plus fondamentale, celle du rôle du prêtre dans la communauté qu'il est chargé d'animer et celle de son statut par rapport à elle. Nous avons travaillé cette question en réunion européenne et nous avons exprimé nos convictions actuelles dans un document (en anglais, espagnol, français et italien) qu'on trouvera sur www.pretresmaries.eu/fr/Publications.html#450.

4. Notre engagement au service de l'Église, nous l'avons généralement vécu comme une grâce, dans la joie et sans arrière-pensée d'ambition ou de pouvoir ; beaucoup d'entre nous continuent de vivre d'authentiques engagements « ministériels » dans des communautés locales et dans la société, même si cela n'est plus accepté comme un ministère « presbytéral ». Nous pensons que notre expérience mériterait d'être reconnue et nous comprendrions mal qu'un débat soit ouvert sur cette question sans que nous puissions y prendre part de manière officielle.

Nous attendons donc avec intérêt et avec une réelle confiance la réouverture de ce débat que nos évêques avaient été forcés d'abandonner lors d'un mémorable synode en 1971... Et nous comptons sur nos évêques d'aujourd'hui pour faire valoir notre invitation et notre disponibilité pour le dialogue.

Pour la Fédération Européenne des Prêtres Mariés

Pierre Collet, Belgique, président,

Ramón Alario, Espagne, secrétaire,

Claude Bertin, France, Ennio Bolognese, Autriche, Paul Bourgeois, Belgique, Franco Brescia, Italie, Marcel Brillant, France, Jean Combe, France, Bernard Corbineau, France, Philippe Duchesne, France, Wilhelm Gatzert, Allemagne, Yves Grelet, France, Mike Hyland, Grande-Bretagne, Lorenzo Maestri, Italie, Giovanni Monteasi, Italie, Joe Mulrooney, Grande-Bretagne, Donat Oberson, Suisse, Julio Pinillos, Espagne, Damian Sassin, Allemagne, Claus Schiffgen, Allemagne, Alex Walker, Grande-Bretagne, ainsi que leurs épouses.